



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC

Un avis vous est donné afin de vous informer **qu'une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 17 avril à 19 :00** à la Salle du conseil de la Municipalité, située au 1350 Chemin Middle à Saint-Georges-de-Clarenceville.

Lors de la séance extraordinaire, les points suivants seront abordés :

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) -Mandat à GBI pour l'ajout du dégrilleur;
- 4) -Mandat à GBI pour l'étude de l'amenée d'eau par Henryville afin de desservir la ferme sur Front Nord;
- 5) Mandat pour l'arpentage de la zone des travaux, Projet Village;
- 6) Mandat pour Mme Catherine Tétreault, ingénieur;
- 7) Tout autre sujet en lien avec le projet du Village
- 8) -Mandat à Poupart et Poupart pour le règlement du grief 66241;
- 9) -Mandat d'enquêteur externe pour le grief 66241;
- 10) -Tout autre sujet en lien avec les griefs syndicaux;
- 11) Heures supplémentaires et banque de temps de la directrice générale, ajustement du contrat et paiement des heures accumulées;
- 12) -VARIA
- 13) Période de questions
- 14) -Levée de la séance.

Avis donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, le 16 avril 2019


Signé 

Mme Marie-Eve Brin, directrice-générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Eve Brin, directrice générale, certifie que j'ai publié cet avis le dix-neuvième jour de mars 2019.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT LE 16 avril 2019.


Marie-Eve Brin,

Directrice générale de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville